DÉPOT LÉGAL
Basses-Alpes
1944

République Française. — Liberté, Egalité, Fraternité

A la Population de Digne

En exécution des instructions du Gouvernement Provisoire de la République, toutes les Organisations Françaises de la Résistance se sont unies, il y a quelques mois, pour former, par toute la France, des Comités de Libération chargés de préparer, suivant les directives et sous l'autorité d'Alger, l'Insurrection Nationale et la Libération du Pays.

Avec la délivrance, l'heure est venue pour le Comité de Libération de DIGNE de cesser son activité clandestine et de travailler au grand jour.

Son premier acte dans cette nouvelle voie est de se substituer **révolutionnairement** à la municipalité des collaborateurs et d'assurer l'administration de la Ville de DIGNE jusqu'à ce que le corps électoral puisse **légalement** exprimer sa volonté et choisir ses représentants.

Le Comité — qui a désigné son Président pour remplir les fonctions de Maire — s'adjoindra, dans un très court délai, de nouveaux membres choisis par lui parmi les patriotes les plus honorables de Digne n'ayant jamais eu de compromission avec le régime déchu et n'ayant jamais marchandé leur concours à la Résistance.

Le Comité invite la Population à faire l'union totale autour de lui et à reprendre le Travail dans la Discipline, la Dignité et la Confiance.

Vive la France !
Vive la République !
Vive Digne !

Digne, le Samedi 19 août 1944.

Le Comité de Libération de Digne :

FONTAINE, *Président*,
BESSON, GAGE, ROUIT, SAVARY.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Digne. — Impr. CHASPOUL.

AD 04, 113 Fi 534, affiche Du Comité de Libération de Digne, 19 août 1944

Ce document permet de traiter de la libération de la France à travers l'annonce de l'installation du Comité de Libération de Digne en lieu et place des institutions de l'Etat français. Il insiste sur le retour des valeurs démocratiques et républicaines, ce qui peut amener à un travail sur le vocabulaire utilisé pour marquer le changement de régime.